

Bourseville

Infos



JUILLET 2019

Edito :

Dans le cadre de notre programme d'embellissement et du fleurissement du village, il était prévu l'aménagement de l'espace de l'ex « Local club », tout en préservant le sol-sol qui fait actuellement l'étude d'une possible réhabilitation. **C'est chose faite à ce jour, la première tranche des travaux a été réalisée.**

Boursevilloises et Boursevillois, enfants comme parents pourront apprécier cet espace de jeux et de détente et je tiens à remercier personnellement la commission de fleurissement qui a travaillé et proposé ce projet à l'équipe municipale en place.



« La maquette présentée ci-dessus vous permet d'apprécier le projet final qui devrait être achevé courant de l'année 2020 »

Quant à l'aménagement de la voirie dans notre commune, les premiers travaux d'entretien seront envisagés courant de l'année 2020 et dès 2021 les grands investissements, tel que la rue de Tully à Martaigneville. Réjouissons-nous que nos demandes aient été retenues par la « Commission de Voirie » de la Communauté de Communes, la « compétence voirie » n'étant plus communale depuis janvier 2018.

Bonne lecture de ce nouveau « Bourseville infos » et je vous souhaite de passer de très bonnes vacances d'été !

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Conseil municipal	page 3 et 4
A vos agendas	page 4
Etat civil	page 5
Ch' coin Picard	page 5
Les infos	page 5
Les images	page 6

A l'affiche....

Les artistes de Bourseville nous ont présenté le « Cirque ».....



Le cirque des « Peintres en herbe »

Après une semaine de travail avec des professionnels du cirque, le 24 mai dernier, les enfants de notre école présentaient leur spectacle. Plus de 150 personnes, grands-parents, parents et amis s'étaient réunis sous le chapiteau pour admirer les numéros exécutés par nos chers enfants. **Bravo à tous !**

Saison exceptionnelle pour la JSB !



*La JSB a réalisé une saison exceptionnelle, finissant **1^{ère}** de leur championnat avec 11 points d'avance sur le second et **finaliste** de la coupe du district en s'inclinant aux tirs au but face à Fressenneville.*

Conseil municipal du 20 juin 2019 :

Séance du conseil

Présents : Mmes Holleville, Roques, Migeot, Lenfant et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Dubuc, Caux, Hédin, Cantrelle, Richard.

Absente excusée : Mme Boucher.

Absent excusé : Mr Duret (pouvoir Mr Caux)

Absente : Mme Guillot

Compte rendu du Conseil municipal du 12 avril 2019 :

Mr Richard (absent à la dernière réunion de conseil) fait remarquer malgré tout, sa surprise du choix des délégués de la CCV au SIAEEV. Le Maire l'informe que le choix des 2 personnes qui a été proposé au conseil n'est que momentané, jusqu'au 31/12/2019 et qu'il a appliqué en toute légalité l'orientation donnée par la CCV.

Mr Richard, regrette qu'il n'ai pas eu connaissance des retours aux questions posées par les administrés lors de la dernière réunion publique, principalement sur l'ALSH. Mme Roques et le Maire lui répondent que malheureusement, ils n'ont pas eu le temps de travailler ce sujet. Le Maire mentionne qu'il a malgré tout donné une réponse à la personne qui avait posé cette question. Le compte rendu est adopté.

Règlement PLUI :

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, différentes étapes ont été franchies et le conseil doit maintenant délibérer sur l'adoption du règlement. Le Maire rappelle certains points de notre plan d'urbanisme et sensibilise le conseil sur les conséquences de la non-adoption de ce règlement. Il demande au conseil de le suivre dans cette démarche et de lui accorder toute confiance sur le sujet. Le conseil confirme à l'unanimité le règlement du PLUI.

Transfert Eau potable SIEP :

La CCV ne dispose pas actuellement, même partiellement, de la compétence eau potable. Aussi, afin d'éviter le transfert automatique de la compétence eau potable à la CCV au 1^{er} janvier 2020, ses communes membres doivent donc matérialiser avant le 1^{er} juillet 2019 une minorité de blocage permettant le report, au plus tard au 1^{er} juillet 2026, du transfert de la compétence eau potable.

Le conseil décide à l'unanimité de s'opposer au transfert au 1^{er} janvier 2020 qui sera repoussé au 1^{er} janvier 2026.

Renouvellement des assurances :

Le maire passe la parole à M Desprez qui rappelle que la commune dispose d'une assurance pour les garanties statutaires du personnel, assurée par Groupama, et d'une assurance pour l'ensemble des risques auxquels elle est exposée : Responsabilité civile, dommages aux biens, protection des élus, véhicules automobiles, protection juridique, assurée par la SMACL. L'ensemble représente un coût pour la commune de 9417 euros en 2019, dont 3614 euros pour l'assurance statutaire, qui elle dépend de la masse salariale des agents.

Une négociation avait été menée il y a 5 ans, qui avait permis une première économie, et en vue de la nouvelle période qui commence en 2020, il a été décidé de re-négocier sur la partie assurance Responsabilité, civile, dommages, élus, véhicules ,etc... qui constitue la plus grosse part de la dépense C'est l'occasion de faire un point et de s'adapter, tout en jouant sur une mise en concurrence pour obtenir le meilleur tarif, voire une économie, sans affaiblir la couverture bien entendu. M Desprez a présenté le résultat des discussions menées avec la SMACL et Groupama.

A l'issue de la discussion au sein du conseil, il a été décidé de continuer la coopération avec la SMACL, celle-ci offrant notamment une formule de couverture sans franchise sur les dommages aux biens, utile en cas de petits sinistres, dégradation ou autre. La négociation a permis d'obtenir un nouveau tarif global, à coefficient bonus- malus constant pour les véhicules, de 5379 euros, ce qui représentera une économie d'un peu plus de 400 euros par rapport

à notre cotisation 2019. A noter que les panneaux lumineux de signalisation à l'entrée de village sont désormais et dès maintenant inclus dans la garantie au titre du mobilier urbain. Le sous-sol de l'ex local club est également assuré spécifiquement alors que l'aire de jeu est quant à elle garantie dans le cadre du mobilier urbain. Le Maire signera donc les devis de la SMACL pour application au 1^{er} janvier 2020.

Mutation du personnel

Le Maire confirme la mutation de notre secrétaire de Mairie qui nous quittera normalement le 1^{er} octobre prochain.

La commune où sera muté Sébastien n'a toujours pas confirmé cette mutation. Le Maire informe le conseil de sa démarche de recherche de candidats (es) et à ce jour, nous avons des candidatures particulièrement intéressantes.

Si tout se passe comme prévu, nous pourrions avoir un(e) remplaçant(e) au 1^{er} septembre 2019.

Fleurissement :

Mr le Maire laisse la parole à Mme Roques en charge de l'embellissement et le fleurissement du village.

Mme Roques, rappelle aux conseillers que le Jury département est passé le 13 juin dernier et à cette occasion elle a édité un book personnalisé au nom de chaque membre du jury afin de valoriser notre village.

Le Maire ainsi que quelques membres du conseil félicitent Mme Roques sur le travail accompli.

Nous attendons maintenant les résultats suite à cette visite.

A cette occasion, Mr Caux et Mr Richard et d'autres membres du conseil font remarquer que le cimetière est dans un état inacceptable et qu'il serait nécessaire d'intervenir au plus vite.

Mr Delbarre fait remarquer que faute de trouver des produits efficaces, la tâche est particulièrement difficile. Il a ordonné au personnel technique d'intervenir cette semaine pour le désherbage. Le Maire, réaffirme sa volonté d'un cimetière toujours propre et que dès lundi prochain, nous nous préoccupons de ce problème, des solutions doivent être trouvées.

Mme Holleville propose la création d'une commission pour désherber le cimetière, cette proposition n'est pas retenue par le conseil municipal.

Divers :

Mme Roques nous informe que la 1^{ère} tranche de l'aménagement du square sera faite la semaine prochaine, quelques jeux et bancs seront installés.

Mr Dumont informe le conseil d'une décision modificative pour un montant de 697, 50€ pour l'achat d'un souffleur pour les feuilles. Le conseil valide cette décision modificative.

Le Maire expose au conseil la proposition de recomposition du Conseil Communautaire pour la mandature 2020/2026 qui passera de 1 titulaire et 1 suppléant à 2 titulaires comme nous l'étions à l'époque de la CCVI.

Le conseil approuve cette répartition à l'unanimité.

Mme Holleville demande s'il est possible de revoir les horaires d'utilisation des engins motorisés (tondeuse, tronçonneuse, etc.), 14h00 au lieu de 15h00 le samedi, bon nombre d'administrés ont tendance à démarrer avant l'heure. Le conseil n'est pas favorable et préfère rappeler les horaires actuels aux boursevillois.

A vos agendas :

- Samedi 13 juillet → Concours de pétanque, organisé par la JSB
- Dimanche 14 juillet à partir de 10h30 → Cérémonie du 14 juillet et son traditionnel barbecue
- Du 17 au 19 août → Fête foraine sur la place du village
- Samedi 17 août → Brocante organisée par la JSB
- Date à déterminer → Moules/frites, repas organisé par l'Amicale des pompiers

Etat civil :

Décès :

- Mme Annick Böhlke décédée le 16 juin 2019 à St Valéry-sur-Somme à l'âge de 64 ans
- Mr Eugène Legrand décédé le 29 juin 2019 à Abbeville à l'âge de 84 ans

Mariage :

- Mr Grégory Depoilly et Mme Justine Sellier le 1^{er} juin 2019
- Mr Jean-Marie Lustgarten et Mme Céline Demailly le 29 juin 2019

Naissance :

- Mlle Victoria Leloup née le 21 avril 2019 à Dieppe

Ch'coin Picard

Il y a longtemps que nous n'avons pas rappelé les proverbes de notre Picardie, alors en voici quelques-uns sur des thèmes très divers:

Sur l'ingratitude : « **Morcieu ingvallé n'a pu d'goût** » : morceau avalé n'a plus de goût, c'est à dire ne plus se souvenir que l'on a reçu quelque chose de quelqu'un.

Sur la circulation : « **Os y sommes à ch'pâté d'pronnes !** » : nous y sommes au pâté aux prunes, c'est-à-dire que nous sommes arrivés. Cela peut se dire aussi quand on arrive au sujet important d'une discussion.

Sur la météo : « **Si t'ché dé l'pluie à l'Sante Mad'leine, i n' in t'chéreu peindaint six s'maines !** » : s'il tombe de la pluie à la saint Madeleine (le 22 juillet), il en tombera pendant six semaines ! Alors regardons bien le temps à Bourseville le lundi 22 juillet !

Infos :

Horaires pour l'utilisation d'engins motorisés : « Rappel »

L'utilisation des engins à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses, etc.) est autorisée uniquement du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de bien vouloir respecter ce règlement !

Horaires et permanences à la Mairie durant les vacances d'été :

Durant la période des vacances d'été, les permanences des adjoints et du Maire ne seront pas systématiquement assurées. Par contre sur simple appel téléphonique, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie, un rendez-vous peut-être pris.

De nouveaux services proposés par l'Association « Familles Rurales » :

A la rentrée un nouveau service de ménage ouvert à tous, en plus des services existants déjà pour les aînés.

Les images :

Le 24 mai 2019



A.G. de « l'Amicale des pompiers », le bureau

Le 14 Juin 2019



Fête des voisins à Martaigneville



Le 22 juin 2019, A.G. de la « Jeunesse sportive de Bourseville »



Le 24 juin 2019, Assemblée Générale de l'Association « Familles Rurales »



D. Duhamel Présidente



Le 28 juin 2019, feu de la St Jean, plus de 200 personnes ont assisté au spectacle

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS